
PROGRAMME DE SUBVENTION

La Municipalité de Venise-en-Québec accorde une aide financière pour le remplacement d'une toilette à débit régulier par une toilette à faible débit (6 litres ou moins par chasse d'eau).

Le programme poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir le développement durable ;
- économiser la ressource eau ;
- réduire le volume et le coût de traitement des eaux usées et des systèmes septiques ;
- permettre à long terme de réduire de manière substantielle le volume et le coût du traitement de l'eau potable.

Le programme est offert aux propriétaires de bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et commercial situés sur le territoire de Venise-en-Québec.

Un maximum d'une (1) toilette par immeuble situé dans un bâtiment locatif ou deux (2) toilettes par résidences unifamiliales, bi-génération, bâtiments commerciaux et/ou industriels.

Modèle de toilette admissible :

- une toilette à faible débit de type standard ;
- une toilette à faible débit de type double chasse d'eau ;
- une toilette de type haute efficacité (homologuée High Efficiency Toilet - HET).

Les travaux doivent être exécutés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours. Le formulaire et les documents doivent être déposés au bureau municipal avant le 31 janvier de l'année en cours.

7 étapes

Étape 1 : Prendre connaissance du règlement concernant le programme de subvention.

Étape 2 : Avant de la remplacer, prendre un photo de l'ancienne toilette dans son emplacement d'origine, dater la photo.

Étape 3 : Procéder à l'installation.

Étape 4 : Prendre une photo de la nouvelle toilette une fois installée, dater la photo.

Étape 5 : Joindre la facture d'acquisition, les deux photos et le formulaire de demande et envoyez les pièces justificatives par courriel à information@venise-en-quebec.ca

Étape 6 : Déposer l'ancienne toilette à l'un des éco-centres de Compo Haut-Richelieu afin que la matière résiduelle soit valorisée.

Étape 7 : Permettre qu'un représentant de la Municipalité vérifie, par une visite sur place, la conformité des informations transmises.

RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 450 346-4260
veniseenquebec.ca

HÔTEL DE VILLE
237, 16e Avenue Ouest
Venise-en-Québec, QC J0J 2K0

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h



PROGRAMME DE SUBVENTION



TOILETTES À FAIBLE DÉBIT

Obtenez 100 \$ ou 200 \$

Pour le remplacement d'une (1) toilette à débit régulier par immeuble situé dans un bâtiment locatif ou deux (2) toilettes à débit régulier par résidences unifamiliales, bi-génération, bâtiments commerciaux et/ou industriels par des toilettes à faible débit.

Documents à fournir

- Photo de la toilette à débit régulier avant son remplacement
- Photo de la nouvelle toilette à faible débit installée.
- Les photos doivent être datées et doivent représenter une vue d'ensemble, la même prise de vue avant et après le remplacement de l'équipement.
- Copie de la facture détaillée, incluant le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'achat, le nom du fabricant, ainsi que le nom et le numéro de modèle de la toilette.

Signature

Je, sousigné(e), déclare :

- avoir pris connaissance du règlement 500-2024 concernant le programme de subvention ;
- que les renseignements ci-dessous sont exacts et autorise, si besoin est, un représentant de la Municipalité à se présenter sur place afin de vérifier la conformité des informations transmises.

SIGNATURE DU RÉPONDANT

DATE

FORMULAIRE DE DEMANDE

NOM DU PROPRIÉTAIRE

ADRESSE

VILLE

Venise-en-Québec

TÉLÉPHONE

Lieu de l'installation de la toilette à faible débit

MÊME ADRESSE

ADRESSE DIFFÉRENTE



Caractéristiques de la toilette à faible débit

NOM DU FABRIQUANT

NOM ET NUMÉRO DU MODÈLE